

<p>Département de l'AIN Canton de CHATILLON SUR CHALARONNE Commune de MOGNENEINS</p>	<p>DELIBERATION de la Commune de MOGNENEINS <u>2018-01-03</u></p>	<p>ANNEE 2018  Objet : CNAS : DESIGNATION DU DELEGUE ET DU CORRESPONDANT</p>
<p>Le quatre janvier deux mille dix huit</p> <p>Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Pierre CHAMPION, Maire.</p> <p><u>Présents</u> : MM. Michel AUBRUN, Sandrine BOUDIGUES, Franck CALAS, Jean-Pierre CHAMPION, Eric DE CLAVIERE, Lionel GENTIT, Philippe MABRU, Jocelyne ROLLET, Gérard SZYNDRALEWIEZ formant la majorité des membres en exercice</p> <p><u>Excusés</u> : MM. Marie-Pierre GINTRAND donne procuration à Michel AUBRUN, Elisabeth PASSOT, Mélusine PILLOUD donne procuration à Franck CALAS, Didier REY donne procuration à Gérard SZYNDRALEWIEZ, Nathalie VERNUS-PROST donne procuration à Jean-Pierre CHAMPION</p> <p><u>Absent</u> : Thierry CHABANON</p> <p><u>Secrétaire de séance élue</u> : Jocelyne ROLLET</p> <p>Date convocation : 27 décembre 2017 Membres en exercice : 15 Présents : 9 Votants : 13 ***</p> <p>Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer</p>		

Monsieur le Maire explique au conseil que suite au départ de Madame DELAUFFRE-LEVRON Anne correspondant du personnel auprès du CNAS, il est nécessaire de procéder à l'élection du nouveau correspondant et du délégué.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACCEPTE le vote suivant :
  - . Mme CUENCA Chrystèle, délégué agent du personnel
  - . Mme VERRIER Jennyfer, correspondant
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme,  
Le Maire, Jean-Pierre CHAMPION